

SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DU CANTON DE FRIBOURG

# POTENTIELS DE DEMANDE EN STRUCTURES D'ACCUEIL DANS LE CANTON DE FRIBOURG DOMAINE PRÉSCOLAIRE

Rapport final  
Zurich, 8 janvier 2010

S. Menegale, C. Marti, S. Stern

1893A\_RAPPORT\_PRÉSCOLAIRE\_JANVIER2010.DOC



INFRAS

INFRAS

BINZSTRASSE 23  
POSTFACH  
CH-8045 ZÜRICH  
t +41 44 205 95 95  
f +41 44 205 95 99  
ZUERICH@INFRAS.CH

MÜHLEMATTSTRASSE 45  
CH-3007 BERN

WWW.INFRAS.CH

**POTENTIELS DE DEMANDE EN STRUCTURES D'ACCUEIL DANS LE  
CANTON DE FRIBOURG  
DOMAINE PRÉSCOLAIRE**

Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg

Rapport final, Zurich, 8 janvier 2010

S. Menegale

C. Marti

S. Stern

1893a\_rapport\_préscolaire\_janvier2010.doc

## CONTENU

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>CADRE MÉTHODIQUE</b>	<b>6</b>
<b>3.</b>	<b>RÉSULTATS</b>	<b>9</b>
3.1.	PROBABILITÉS DE CHOIX DES MÉNAGES	9
3.2.	POTENTIELS DE DEMANDE	12
3.3.	COMPARAISON ENTRE OFFRE ET POTENTIELS DE DEMANDE	15
3.3.1.	Taux de réalisation : Crèches	16
3.3.2.	Taux de réalisation : Assistantes parentales	18
3.3.3.	Taux de couverture	21
3.4.	SCÉNARIO « PRIX COÛTANT »	22
<b>4.</b>	<b>CONCLUSIONS</b>	<b>26</b>
	<b>ANNEXE</b>	<b>29</b>
	LISTE DES VARIABLES DU MODÈLE PRÉSCOLAIRE	29
	Variables démographiques	29
	Variables socioéconomiques	30
	Variables concernant la situation de garde actuelle	32
	Variables relatives à l'offre d'accueil	33
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>36</b>

## 1. INTRODUCTION

L'accueil de la petite enfance est un élément important de la politique familiale du canton de Fribourg. Pour favoriser le développement de structures d'accueil, le canton s'est doté en 1995 déjà d'une loi sur les structures d'accueil de la petite enfance (LStA). Entrée en vigueur en 1997, la LStA a contribué à un développement marqué des structures d'accueil de la petite enfance dans le canton, en systématisant le subventionnement de ces structures.

Certains aspects de la loi sur les structures d'accueil de la petite enfance ne correspondant plus aux attentes des différents acteurs (en particulier le règlement du financement des structures d'accueil), une Commission cantonale de pilotage pour l'accueil de la prime enfance a été chargée de préparer une révision de la LStA.

C'est dans le cadre de cette révision que le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) a mandaté INFRAS pour estimer les potentiels de demande en structures d'accueil de la prime enfance dans le canton de Fribourg. Le présent rapport vise deux objectifs :

- › Evaluer les potentiels de demande en crèches et assistantes parentales des ménages fribourgeois dans les sept districts du canton.
- › Fournir au canton de Fribourg des informations de base pour la planification du développement de l'accueil de la petite enfance en comparant les potentiels de demande obtenus avec l'offre d'accueil disponible actuellement dans le canton.

**A ce niveau, il est important de souligner que les potentiels de demande fournis par cette étude représentent la limite supérieure des besoins en structures d'accueil de la prime enfance dans un district. Les résultats présentés sont à interpréter comme des ordres de grandeur indiquant la direction à suivre dans le développement des offres d'accueil de la petite enfance à long terme.**

Cette étude considère uniquement la demande des ménages fribourgeois ayant au minimum un enfant **âgé entre 0 et 4 ans**. Cette limite d'âge a été fixée en accord avec le SEJ. Un deuxième rapport consacré à l'accueil extrascolaire prend en considération la demande des ménages pour les enfants plus âgés. Le rapport est ciblé sur la demande en crèches et assistantes parentales. L'offre disponible dans le canton est comparée aux potentiels de demande, mais n'est pas décrite en détails<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Toutes les données concernant l'offre d'accueil dans le domaine préscolaire ont été fournies par le SEJ.

Le rapport s'articule selon trois chapitres : Le chapitre 2 donne un bref aperçu de la méthode utilisée pour estimer les potentiels de demande en structures d'accueil. Les résultats obtenus pour les potentiels de demande en crèches et en assistantes parentales selon deux scénarios (base et « prix coûtant ») sont décrits de manière détaillée dans le chapitre 3. Le chapitre 4 conclut le rapport en soulignant les principaux résultats obtenus.

## 2. CADRE MÉTHODIQUE

Dans le cadre du Programme National de Recherche PNR52, INFRAS a réalisé l'étude « Krippen und Tagesfamilien in der Schweiz. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale » en collaboration avec l'institut Mecop et le bureau Tassinari Beratungen. Ce projet permettait une estimation de la demande en structures d'accueil extrafamilial en Suisse romande et en Suisse alémanique pour les enfants d'âge préscolaire au moyen d'un modèle de simulation. Parallèlement à ce projet, trois études de cas ont été menées dans les cantons de Berne, Jura et Zoug afin de déterminer les potentiels de demande en structures d'accueil extrafamilial et extrascolaire.

Le modèle de simulation national développé pour le domaine préscolaire (ci-après modèle de simulation préscolaire) livre une estimation par région (p.ex. par district pour le canton de Fribourg) des potentiels de demande en structures d'accueil extrafamilial parmi les familles ayant au moins un enfant âgé de 0 à 4 ans. Le modèle estime les potentiels de demande de deux formes d'accueil extrafamilial :

- › crèches et
- › assistantes parentales (AP).

Pour estimer les potentiels de demande en crèches et assistantes parentales, il est nécessaire de connaître le comportement des ménages dans ce domaine et de déterminer quels facteurs l'influencent. Ces facteurs ont été révélés par l'analyse économétrique de données relevées lors d'un sondage auprès de 600 ménages avec au moins un enfant âgé entre 0 et 4 ans et domiciliés en Suisse. Les ménages contactés lors de ce sondage devaient indiquer le nombre de demi-journées en crèches ou assistantes parentales qu'ils choisiraient en fonction d'un prix donné (fixé par rapport à leur revenu). L'analyse des données a montré que la demande en structures d'accueil de la petite enfance était influencée par les facteurs suivants <sup>2</sup> :

- › Caractéristiques démographiques des ménages : nombre d'enfants dans le ménage, âge de la mère, nationalité des parents.
- › Caractéristiques socioéconomiques des ménages : revenu du ménage, formation de la mère, taux d'activité professionnelle de la mère, région linguistique, niveau d'urbanisation, etc.

<sup>2</sup> La liste complète des facteurs d'influence pris en compte dans le modèle ainsi que les valeurs utilisées pour le canton de Fribourg se trouvent dans l'annexe de ce rapport.

- › Caractéristiques de la situation de garde actuelle : part des ménages où les enfants sont gardés principalement par le père, par les parents ou par de la parenté.
- › Caractéristiques de l'offre d'accueil : prix, distance par rapport au domicile de l'enfant, taux d'encadrement, etc.

Le modèle de simulation préscolaire combine les résultats du modèle économétrique avec des données actuelles et prospectives concernant la situation démographique et socioéconomique des ménages d'un canton, ici celui de Fribourg. Il permet ainsi d'estimer la demande en crèches et assistantes parentales exprimée par les ménages avec enfants âgés de 0 à 4 ans en fonction des caractéristiques structurelles de la population fribourgeoise. La figure suivante résume les principales étapes de calculs du modèle de simulation (les détails concernant la méthode de calculs sont présentés dans les chapitres 3.1 et 3.2).

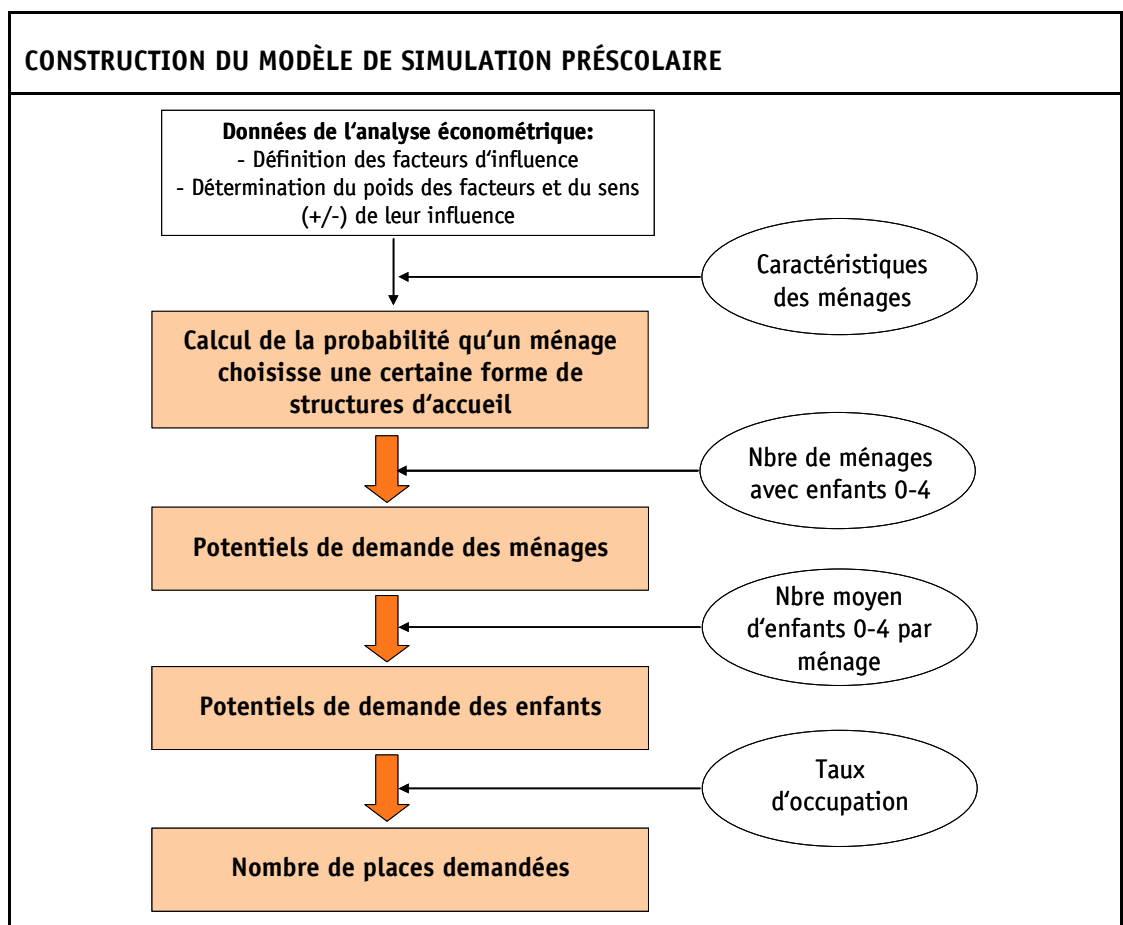


Figure 1 Taux d'occupation : nombre d'enfants gardés par place de crèche ou par une assistante parentale.

Le modèle de simulation combine les facteurs d'influence déterminés par les analyses économétriques et les données spécifiques aux ménages fribourgeois afin de calculer la probabilité qu'un ménage fribourgeois avec enfant(s) d'âge préscolaire choisisse une forme d'accueil extrafamilial (crèche ou assistante parentale). Une fois obtenues les probabilités de choix des ménages de chaque district fribourgeois, il est possible de traduire les potentiels de demande en structures d'accueil des ménages en nombre d'enfants à garder et en nombre de places requises.

## 3. RÉSULTATS

### 3.1. PROBABILITÉS DE CHOIX DES MÉNAGES

Les premiers résultats fournis par le modèle de simulation préscolaire sont les « probabilités de choix des ménages ». Ils expriment la probabilité avec laquelle un ménage avec enfant(s) d'âge préscolaire résidant dans le canton de Fribourg choisirait de faire garder ses enfants en crèches ou par des assistantes parentales si un tel choix s'offrait à lui sous les conditions actuelles (structure démographique et socioéconomique, caractéristiques des offres d'accueil, etc.).

L'un des principaux facteurs d'influence de la demande en structures d'accueil est le prix payé par les parents. Pour illustrer l'influence de cette variable, nous avons réalisé deux simulations basées chacune sur des prix différents. Les résultats présentés ci-après sont ceux du scénario de base. Le chapitre 3.4 est consacré aux chiffres obtenus dans le deuxième scénario dit de « prix coûtant ».

Dans le scénario de base, les parents payaient les prix suivants pour une demi-journée de garde :

- › **Crèches** : Le canton de Fribourg ne dispose pas d'un tarif cantonal pour les crèches et les tarifs appliqués au niveau des crèches sont très disparates. Pour estimer le prix payé en moyenne par les parents fribourgeois pour une demi-journée en crèche nous avons donc utilisé les recommandations tarifaires de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (FCGF). Selon les données du SEJ, la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises représente 21 crèches (membres actifs de la FCGF). Les tarifs recommandés par la FCGF sont appliqués dans les crèches subventionnées de la ville de Fribourg qui comptent plus de 200 places d'accueil, soit 19 % de la totalité des places de crèches disponibles dans le canton de Fribourg (état au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Par ailleurs, d'autres crèches du canton appliquent les tarifs de la FCGF avec quelques modifications. Dans le scénario de base, le prix d'une demi-journée en crèche a été estimé à 21 francs. Il s'agit du montant que paierait un ménage dont le revenu annuel brut se situe entre 80'001 et 84'000 CHF, ce qui correspond au revenu moyen brut d'un ménage avec enfants dans le canton de Fribourg<sup>3</sup>.
- › **Assistants parentales** : L'estimation du prix payé en moyenne par les familles fribourgeoises pour une demi-journée chez une assistante parentale se réfère aux données

<sup>3</sup> Voir l'annexe de ce rapport pour davantage de détails concernant les données sur le revenu des ménages.

communiquées par la Fédération Fribourgeoise d'Accueil familial de jour, car – comme pour les crèches – il n'existe pas de tarif au niveau cantonal. La Fédération réunit 8 associations d'accueil familial de jour (sur les 9 associations existantes) représentant 495 assistantes parentales (soit 85 % du nombre total d'assistantes parentales répertoriées dans le canton de Fribourg en 2008). Dans le scénario de base, le prix payé par les parents pour une demi-journée chez une assistante parentale est estimé à 25 CHF.

Le tableau suivant indique les probabilités que des ménages fribourgeois avec enfant(s) entre 0 et 4 ans choisissent une forme de garde extrafamiliale selon notre scénario de base :

<b>PROBABILITÉS DE CHOIX DES MÉNAGES AVEC ENFANT(S) 0–4 (RÉSULTATS 2008)</b>		
<b>District</b>	<b>Crèches</b>	<b>Assistants parentales</b>
Broye	32%	17%
Glâne	31%	17%
Gruyère	37%	16%
Lac-See	29%	14%
Sarine-Saane	41%	16%
Singine-Sense	28%	13%
Veveyse	38%	17%
<b>Canton Fribourg</b>	35%	16%
<b>Probabilité totale: préscolaire</b>	<b>51%</b>	

**Tableau 1** Source : Résultats du modèle de simulation, INFRAS (2009). Aide à la lecture : 32% des ménages avec enfant(s) entre 0–4 ans domiciliés dans le district de la Broye choisiraient la crèche pour garder leurs enfants par rapport à une solution purement privée ; 17% de ces ménages choisiraient la garde par une assistante parentale.

Selon nos estimations, environ 50% des ménages fribourgeois ayant des enfants entre 0 et 4 ans choisiraient une forme de garde extrafamiliale (crèche ou assistante parentale) s'ils le pouvaient. Ces estimations sont basées d'une part sur la structure démographique et socio-économique de la population fribourgeoise, d'autre part sur les caractéristiques de l'offre d'accueil actuelle (prix, distance par rapport au domicile de l'enfant, taux d'encadrement, etc.)<sup>4</sup>. Ces probabilités de choix peuvent varier selon l'évolution de la population et de l'offre proposée. Si le revenu des ménages baisse p.ex. ou que le prix payé par les parents pour les structures d'accueil augmente, la probabilité de choix diminue.

Les probabilités de choix des structures d'accueil extrafamilial sont toujours à considérer en comparaison avec une forme de garde essentiellement privée. Ainsi dans le scénario de base, 35% des ménages fribourgeois choisiraient de placer leur enfant en crèche

<sup>4</sup> Les valeurs de toutes les variables intégrées dans le modèle de simulation sont répertoriées dans l'annexe de ce rapport.

une partie de la semaine plutôt que d'assurer sa garde de manière totalement privée. La garde par un parent d'accueil de jour serait choisie par 16% des ménages.

Les probabilités de choix des ménages fribourgeois sont dans un même ordre de grandeur d'un district à l'autre, mais on note tout de même quelques différences. Les probabilités de choix les plus faibles se retrouvent dans le district de la Singine (28% crèches et 13% assistantes parentales) ; un district essentiellement germanophone où la part des ménages de nationalité étrangère est relativement faible et le pourcentage de familles où la mère a un taux d'activité professionnelle d'au moins 50% est peu élevé par rapport aux autres districts<sup>5</sup>. A l'opposé, les ménages résidant dans le district de la Sarine ont les probabilités de choix les plus élevées, en particulier dans le domaine des crèches (41%). Le district de la Sarine est francophone et majoritairement urbain. C'est le district avec le plus haut pourcentage de ménages dans lesquels la mère dispose d'une formation universitaire (ou équivalente) et également celui avec le plus de mères exerçant une activité professionnelle à un taux élevé. Tous ces facteurs ont une influence positive sur la demande en structures d'accueil.

Les probabilités de choix présentées dans le tableau 1 ne donnent pas d'indication quant à la durée souhaitée pour la prise en charge des enfants. D'après les sondages effectués lors de l'étude « Krippen und Tagesfamilien in der Schweiz », les ménages désirent faire garder leur(s) enfant(s) en moyenne environ 2 jours par semaine.

Le tableau 2 permet de comparer les probabilités de choix obtenues pour le canton de Fribourg dans le scénario de base avec celles estimées pour d'autres cantons ou régions. La probabilité de choix des ménages fribourgeois avec enfant(s) entre 0 et 4 ans se situe au même niveau que celle des ménages helvétiques. La préférence accordée par les ménages fribourgeois aux crèches se retrouve dans tous les autres cantons/régions observés, à l'exception du canton du Jura. Dans ce canton, les ménages avec enfant(s) d'âge préscolaire n'ont pas de préférence marquée pour l'une ou l'autre forme d'accueil du domaine préscolaire.

<sup>5</sup> Les valeurs des différentes variables sont indiquées pour chaque district dans l'annexe de ce rapport.

<b>COMPARAISON DES PROBABILITÉS DE CHOIX DES MÉNAGES AVEC D'AUTRES CANTONS &amp; RÉGIONS (DOMAINE PRÉSCOLAIRE)</b>			
<b>Canton/région &amp; année de l'estimation</b>	<b>Probabilité de choix des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans</b>		
	<b>Crèches</b>	<b>Assistants parentales</b>	<b>Total</b>
Fribourg (2008)	35%	16%	51%
Suisse latine, urbaine (2004)	41%	19%	60%
Suisse latine, rurale (2004)	27%	20%	47%
Suisse (2004)	31%	16%	47%
Bâle-Campagne (2004)	23%	19%	42%
Berne (2003)	24%	23%	47%
Jura (2004)	35%	35%	70%
Zoug (2003)	33%	20%	53%

**Tableau 2** Source Fribourg : Résultats du modèle de simulation, INFRAS (2009). Pour les autres cantons et régions voir la bibliographie.

### 3.2. POTENTIELS DE DEMANDE

Le modèle de simulation préscolaire permet d'estimer les potentiels de demande actuels et futurs en structures d'accueil (crèches et assistantes parentales) dans une région donnée, sur la base des probabilités de choix. Le potentiel de demande actuel des ménages avec enfants d'âge préscolaire est estimé de la manière suivante (voir aussi la figure 1) :

- › La probabilité de choix moyenne en accueil extrafamilial d'un district est multipliée par le nombre de ménages avec enfants d'âge préscolaire résidant dans ce district : On obtient ainsi un nombre de ménages susceptibles d'avoir recours à des structures extrafamiliales pour garder leurs enfants une partie de la semaine.
- › À partir de ce « potentiel de demande des ménages » il est possible d'estimer un « potentiel de demande des enfants » en multipliant le nombre de ménages demandeurs par le nombre moyen d'enfants d'âge préscolaire vivant dans un ménage.

Pour ces calculs nous nous basons sur les données du dernier recensement fédéral effectué en 2000 (OFS 2004) ainsi que sur des indications fournies par l'Office de la statistique du canton de Fribourg pour l'année 2007 :

<b>NOMBRE DE MÉNAGES ET D'ENFANTS 0-4 ANS, CANTON DE FRIBOURG (2008)</b>			
<b>District</b>	<b>Nombre de ménages avec enfant(s) 0-4 ans</b>	<b>Nombre moyen d'enfant(s) 0-4 ans par ménage</b>	<b>Nombre d'enfants 0-4 ans</b>
Broye	1'058	1.28	1'360
Glâne	883	1.26	1'116
Gruyère	1'932	1.27	2'449
Lac-See	1'317	1.27	1'677
Sarine-Saane	3'894	1.25	4'881
Singine-Sense	1'648	1.28	2'112
Veveyse	654	1.31	854
<b>Canton Fribourg</b>	<b>11'386</b>	<b>1.27</b>	<b>14'450</b>

**Tableau 3** Valeurs arrondies. Source: Extrapolation pour l'année 2008 basée sur les données de l'OFS (données du recensement fédéral 2000) et de l'Office de la statistique du canton de Fribourg (données pour l'année 2007).

› Une fois estimé le nombre d'enfants « demandeurs », il reste à déterminer le nombre de places nécessaires pour les accueillir. Pour ce faire nous divisons le nombre d'enfants par le « taux d'occupation ». Celui-ci indique le nombre d'enfants pouvant être gardés par place d'accueil. Il convient ici de faire une différence entre les crèches et les assistantes parentales :

- › **Crèches** : Dans le canton de Fribourg, nous nous sommes basés sur un taux d'occupation de 2.6 enfants par place<sup>6</sup>. Pour obtenir le nombre de places de crèches demandées, on divise le nombre d'enfants ayant un potentiel de demande en crèches par 2.6 (voir tableau 4).
- › **Assistants parentales** : Pour ce type d'accueil, le terme de « place » est rarement utilisé. En général, on dispose de données sur le nombre d'assistantes parentales, le nombre d'heures de garde effectuées et le nombre d'enfants gardés. Dans le canton de Fribourg, 2'356 enfants ont été accueillis en 2008 par environ 580 assistantes parentales (domaines préscolaire et scolaire) durant environ 608'000 heures<sup>7</sup>. Le nombre d'enfants « demandeurs » peut ainsi être traduit soit en nombre d'AP, soit en nombre d'heures de garde requises<sup>8</sup>. Dans le présent rapport, nous avons effectué les deux estimations. Les potentiels de demande en assistantes parentales sont indiqués

6 D'après les renseignements de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (février 2009).

7 Statistique détaillée fournie par le SEJ (septembre 2009) concernant l'accueil familial de jour.

8 Théoriquement, il est possible de transformer le nombre d'heures de garde réalisées par les assistantes parentales en un équivalent « places à temps plein », comparable à un nombre de places de crèches. Si l'on emploie cette méthode, on divise le nombre d'heures de garde par le nombre de jours de garde possibles par année (240) et par le nombre d'heures de garde possibles par jour (9). Pour le canton de Fribourg, on obtiendrait environ 280 places à temps plein chez les assistantes parentales, pour les domaines préscolaire et scolaire ( $607'837/240/9 = 281$ ).

en nombre d'AP et en nombre d'heures de garde. Nous nous sommes basés sur les chiffres suivants : 1 AP garde en moyenne 3.5 enfants (= il faut 1 AP pour 3.5 enfants demandeurs) ; un enfant est gardé en moyenne durant 260 heures<sup>9</sup>.

Les potentiels de demande obtenus pour le domaine préscolaire sont reproduits dans les tableaux 4 et 5. Dans la première colonne du tableau 4 (potentiels de demande en crèches) on peut voir le nombre d'enfants d'âge préscolaire vivant dans les 7 districts fribourgeois. La colonne suivante indique le nombre d'enfants ayant un potentiel de demande en crèches. Dans le district de la Gruyère p.ex., 900 enfants entre 0-4 ans parmi les 2'449 vivant dans ce district sont susceptibles de demander une place en crèche. Dans la dernière colonne, les potentiels de demande des enfants sont traduits en nombre de places de crèches (nombre d'enfants avec demande divisé par le taux d'occupation de 2.6).

<b>POTENTIELS DE DEMANDE EN CRÈCHES, DOMAINE PRÉSCOLAIRE (RÉSULTATS 2008)</b>			
District	Nombre d'enfants 0-4		Nombre de places requises en réponse aux potentiels de demande
	Vivant dans le district de ...	Avec demande potentielle en crèches	
Broye	1'360	430	170
Glâne	1'116	350	140
Gruyère	2'449	900	340
Lac-See	1'677	490	190
Sarine-Saane	4'881	2'020	780
Singine-Sense	2'112	590	230
Veveyse	854	320	120
<b>Canton Fribourg</b>	<b>14'450</b>	<b>5'100</b>	<b>1'970</b>

**Tableau 4** Les potentiels de demande (enfants et places) sont arrondis à la dizaine. Source : Résultats du modèle de simulation, INFRAS (2009). Aide à la lecture : Parmi les 1'360 enfants âgés entre 0-4 ans et vivant dans le district de la Broye, 430 sont susceptibles de demander une place en crèche. Pour répondre à la demande de ces 430 enfants, environ 170 places de crèches seraient nécessaires si l'on se base sur un taux d'occupation de 2.6 enfants par place.

Le tableau 5 indique les potentiels de demande en assistantes parentales. Dans la première colonne du tableau on peut voir le nombre d'enfants d'âge préscolaire vivant dans les 7 districts fribourgeois. La colonne suivante indique le nombre d'enfants ayant un potentiel de demande en assistantes parentales. Dans le district de la Broye p.ex., 240 enfants entre 0-4 ans parmi les 1'360 vivant dans ce district sont susceptibles de demander une place

<sup>9</sup> Estimation basée sur les données fournies par la Fédération Fribourgeoise d'accueil familial de jour (transmises par le SEJ en mars 2009) et sur la statistique détaillée fournie par le SEJ en septembre 2009 concernant l'accueil familial de jour.

chez une assistante parentale. Dans les deux dernières colonnes, les potentiels de demande des enfants sont traduits en nombre d'assistantes parentales (nombre d'enfants avec demande divisé par 3.5) et en nombre d'heures de garde (nombre d'enfants avec demande multiplié par 260) requises pour répondre aux potentiels de demande.

<b>POTENTIELS DE DEMANDE EN ASSISTANTES PARENTALES, DOMAINE PRÉSCOLAIRE (RÉSULTATS 2008)</b>				
District	Nombre d'enfants 0-4		Nombre d'AP et d'heures de garde requises en réponse aux potentiels de demande	
	Vivant dans le district de ...	Avec demande potentielle en AP	Nbre d'AP	Heures de garde
Broye	1'360	240	70	61'600
Glâne	1'116	190	60	50'300
Gruyère	2'449	400	120	104'900
Lac-See	1'677	230	70	60'100
Sarine-Saane	4'881	780	220	203'400
Singine-Sense	2'112	260	80	68'700
Veveyse	854	140	40	36'700
<b>Canton Fribourg</b>	<b>14'450</b>	<b>2'240</b>	<b>660</b>	<b>585'700</b>

**Tableau 5** Les potentiels de demande (enfants, AP et heures de garde) sont arrondis à la dizaine. Source : Résultats du modèle de simulation, INFRAS (2009). Aide à la lecture : Parmi les 1'360 enfants âgés entre 0-4 ans et vivant dans le district de la Broye, 240 sont susceptibles de demander une place chez une assistante parentale. Pour répondre à la demande de ces 240 enfants, environ 70 AP seraient nécessaires (fournissant 61'600 heures de garde).

Selon nos estimations, environ 7'340 enfants âgés entre 0 et 4 ans ont une demande potentielle en structures d'accueil extrafamilial (crèches ou assistantes parentales). Ce potentiel de demande équivaut à environ 1'970 places de crèches et 660 assistantes parentales si l'on se base sur un taux d'occupation moyen d'environ 2.6 enfants par place pour les crèches et de 3.5 enfants par AP.

### 3.3. COMPARAISON ENTRE OFFRE ET POTENTIELS DE DEMANDE

Les potentiels de demande obtenus pour le domaine préscolaire peuvent être comparés de deux manières avec l'offre d'accueil existant dans le canton de Fribourg :

- › Le **taux de réalisation** est le rapport entre le nombre de places existantes à un moment donné et le nombre de places demandées. Pour les assistantes parentales il s'agit du nombre d'AP en activité sur le nombre d'AP demandé(e)s.

› Le **taux de couverture** considère les enfants. Il s'agit du quotient entre le nombre d'enfants accueillis à un moment donné (effectivement ou potentiellement) et le nombre d'enfants vivant dans le canton ou un district.

Pour faciliter la lecture, les taux de réalisation des crèches et des assistantes parentales sont traités dans deux sous-chapitres différents (3.3.1 et 3.3.2). Les résultats concernant le taux de couverture sont présentés dans le sous-chapitre 3.3.3.

### 3.3.1. TAUX DE RÉALISATION : CRÈCHES

Les taux de réalisation des crèches présentés dans le tableau 6 se basent sur le nombre de places disponibles dans le canton de Fribourg au 1<sup>er</sup> janvier 2009. À noter qu'il s'agit d'une photographie de la situation à un moment donné.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le canton de Fribourg disposait de 1'070 places de crèches. Ces places couvrent 54% du nombre de places demandées<sup>10</sup>. On constate de grandes différences entre les districts. Le district de la Broye a le taux de réalisation le plus faible (16%), tandis que dans le district de la Sarine l'offre en places de crèches couvre 86% des potentiels de demande.

<b>CRÈCHES : TAUX DE RÉALISATION PAR DISTRICT (ÉTAT AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2009)</b>			
<b>District</b>	<b>Nbre places de crèches</b>		
	<b>Offre</b>	<b>Demande</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Broye	<i>28</i>	<i>170</i>	<i>16%</i>
Glâne	<i>40</i>	<i>140</i>	<i>29%</i>
Gruyère	<i>117</i>	<i>340</i>	<i>34%</i>
Lac-See	<i>125</i>	<i>190</i>	<i>66%</i>
Sarine-Saane	<i>667</i>	<i>780</i>	<i>86%</i>
Singine	<i>55</i>	<i>230</i>	<i>24%</i>
Veveyse	<i>38</i>	<i>120</i>	<i>32%</i>
<b>Canton FR</b>	<b><i>1'070</i></b>	<b><i>1'970</i></b>	<b><i>54%</i></b>

**Tableau 6** Sources : Offre : nombre de places au 1er janvier 2009. SEJ (janvier 2009), Statistique sur l'accueil de la petite enfance dans le canton de Fribourg. Demande : modèle de simulation INFRAS (2009).

Les chiffres du tableau 6 sont présentés en italique, car ils doivent être nuancés. En effet, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les places d'accueil en crèches disponibles dans le canton de Fribourg

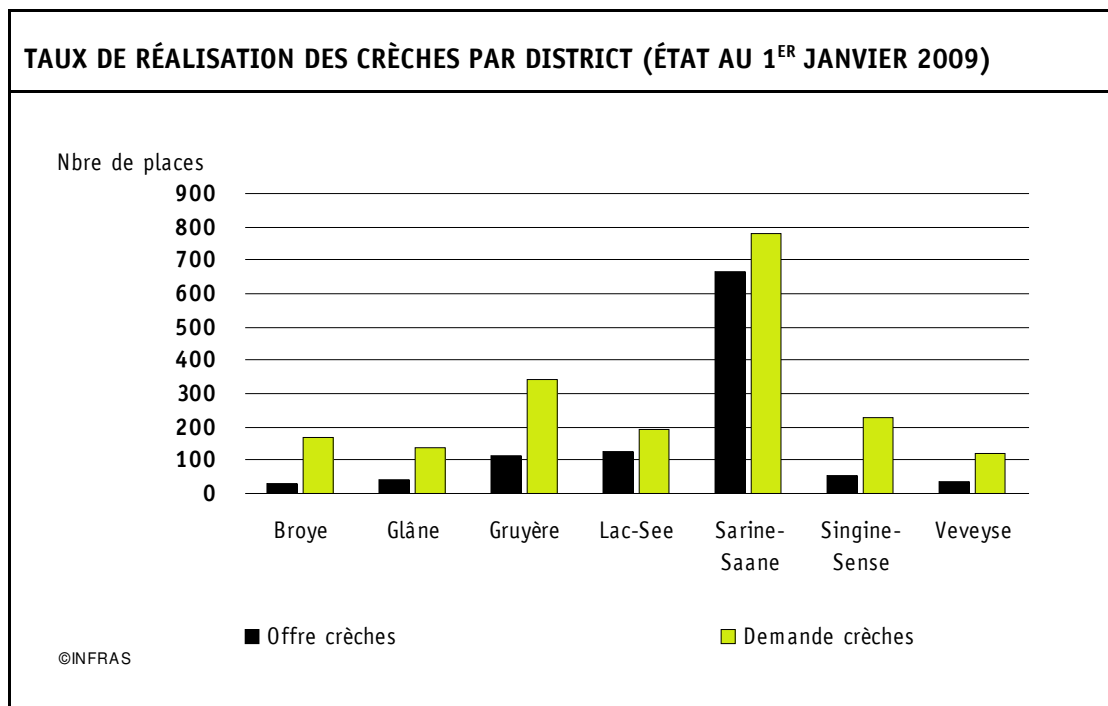
<sup>10</sup> A noter que dans le courant de l'année 2009, différents projets de crèches ont vu le jour dans le canton de Fribourg. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, les crèches répertoriées comptent 1'159 places d'accueil (places d'accueil autorisées, projets non inclus). Le taux de réalisation du canton de Fribourg peut ainsi être estimé à 59%.

étaient occupées par des enfants de 0 à 6 ans. La totalité des 1'070 places d'accueil en crèches n'étaient donc pas disponibles uniquement pour les enfants de 0 à 4 ans (puisque occupées en partie par des enfants de 5 à 6 ans).

Des statistiques exactes sur l'âge des enfants ayant fréquenté les crèches en 2008 n'étaient pas disponibles. Toutefois, sur la base des données fournies par le SEJ, il est possible de faire une estimation du nombre de places destinées uniquement aux enfants de 0-4 ans (photographie au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Pour ce faire, nous avons estimé que sur le total des places disponibles au sein des groupes verticaux (2 à 6 ans), seuls 50% des places concernaient les 2-4 ans. Par ailleurs, les places pour les enfants entre 4 et 6 ans sont laissées de côté dans cette estimation. Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, sur les 1'070 places d'accueil existantes, environ 700 places étaient effectivement disponibles pour les enfants de 0 à 4 ans. Selon ce calcul, le taux de réalisation des crèches serait plus bas que celui indiqué dans le tableau 6 (env. 36% au lieu de 54%).

Il ne s'agit cependant là que d'une estimation, qui doit être nuancée par le fait qu'au moment de l'étude, le domaine de l'accueil préscolaire est en pleine transition. Avec l'entrée en vigueur de la 2<sup>ème</sup> année d'école enfantine obligatoire dans le canton de Fribourg, la quasi-totalité des places d'accueil en crèches devraient à terme se libérer pour les enfants de 0 à 4 ans (les enfants de 5 à 6 ans pouvant être accueillis dans les structures d'accueil parascolaire). Les 1'070 places d'accueil en crèches devraient donc principalement être occupées par les enfants de 0 à 4 ans et le taux de réalisation du canton de Fribourg atteindre les 54% présentés dans le tableau 6.

La figure suivante illustre les taux de réalisation des différents districts dans le domaine des crèches.



**Figure 2** Sources : Offre : nombre de places au 1er janvier 2009. SEJ (janvier 2009), Statistique sur l'accueil de la petite enfance dans le canton de Fribourg. Demande : modèle de simulation INFRAS (2009).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, les potentiels de demande en places de crèches dépassent nettement l'offre disponible dans les différents districts fribourgeois. Seule la Sarine fait exception : Dans ce district, l'offre en places de crèches couvre environ 86% des potentiels de demande.

### 3.3.2. TAUX DE RÉALISATION : ASSISTANTES PARENTALES

Le taux de réalisation des assistantes parentales prend comme unité de base le nombre d'AP. En 2008, le canton de Fribourg comptait quelques 600 assistantes parentales accueillant des enfants âgés entre 0 et 12 ans. Les potentiels de demande obtenus dans notre modèle ne concernant que les enfants d'âge préscolaire (0-4 ans), il est nécessaire de répartir les AP disponibles dans le canton entre les domaines préscolaire et scolaire<sup>11</sup>. Pour ce faire, nous nous sommes basés sur la structure d'âge des enfants gardés par des AP en 2008. Selon les indications fournies par le SEJ<sup>12</sup>, les enfants d'âge préscolaire représentent

11 Si l'on prenait le nombre total d'assistantes parentales, on surestimerait le taux de réalisation.

12 Statistique fournie par le SEJ sur l'accueil familial de jour en septembre 2009.

environ 50% des enfants gardés<sup>13</sup>. Nous avons donc multiplié le nombre d'AP actives dans le canton de Fribourg avec le pourcentage d'enfants d'âge préscolaire gardés par les AP.

En se basant sur les données de 2008, on peut estimer le nombre d'AP pour le domaine préscolaire (0-4 ans) à un peu plus de 300 dans le canton de Fribourg. Ce chiffre contient les AP affiliées à une association d'accueil familial, ainsi que les mamans de jour non affiliées mais reconnues par le SEJ<sup>14</sup>. Le taux de réalisation des AP se monte ainsi à 46% dans le canton de Fribourg. Ce chiffre représente une estimation pour un moment donné, car il est basé sur la structure d'âge des enfants gardés par les AP durant l'année 2008. Le tableau suivant contient les taux de réalisation des AP par district pour le domaine préscolaire.

Comme pour les crèches, il y a de grandes différences entre les taux de réalisation des districts. Les districts de la Broye, de la Glâne, du Lac et de la Singine possèdent les taux de réalisation les plus élevés (entre 59% et 63%) ; le district de la Gruyère a le taux le plus bas (29%). On constate ainsi que les districts avec une majorité de communes de type rural (Broye, Glâne et Lac) et/ou germanophone (Lac et Singine) ont une offre en assistantes parentales relativement plus développée que le reste du canton.

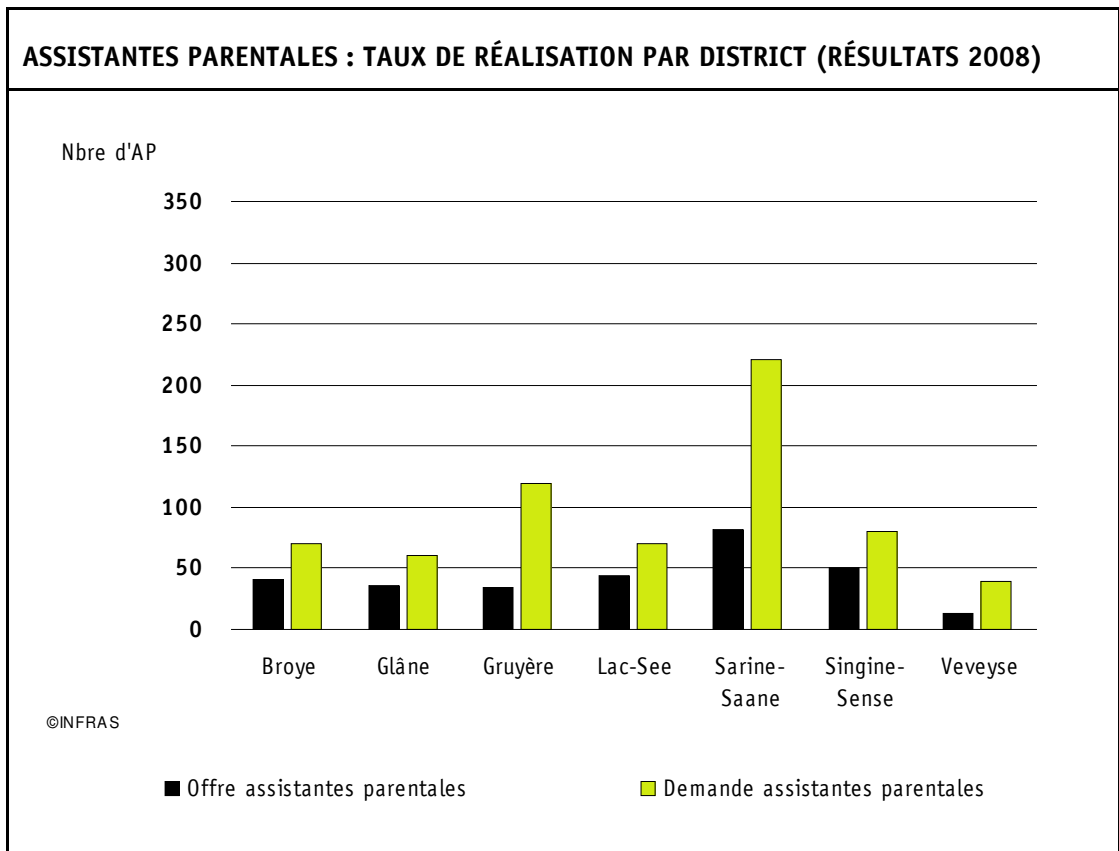
<b>ASSISTANTES PARENTALES : TAUX DE RÉALISATION PAR DISTRICT (RÉSULTATS 2008)</b>			
<b>District</b>	<b>Offre(*)</b>	<b>Demande</b>	<b>Taux de réalisation</b>
Broye	41	70	59%
Glâne	37	60	61%
Gruyère	35	120	29%
Lac-See	44	70	63%
Sarine-Saane	82	220	37%
Singine	50	80	63%
Veveyse	14	40	34%
<b>Canton FR</b>	<b>302</b>	<b>660</b>	<b>46%</b>

**Tableau 7 (\*)** L'offre en AP comprend les mamans de jour non affiliées à une association, mais reconnues par le SEJ. Les AP de Düdingen ont été comptées dans le district de la Singine ; les AP de St-Aubin dans le district de la Broye. Sources : Statistique fournie par le SEJ sur l'accueil familial de jour en septembre 2009 et modèle de simulation INFRAS (2009).

La figure suivante illustre les taux de réalisation des différents districts pour les assistantes parentales.

<sup>13</sup> Dans la statistique du SEJ, les enfants suivant la première année d'école enfantine sont comptés comme enfants d'âge préscolaire.

<sup>14</sup> A noter que le nombre de mamans de jour non affiliées fait référence à mars 2009.



**Figure 3** L'offre en AP comprend les mamans de jour non affiliées à une association, mais reconnues par le SEJ. Les AP de Düdingen ont été comptées dans le district de la Singine ; les AP de St-Aubin dans le district de la Broye. Sources : Statistique fournie par le SEJ sur l'accueil familial de jour en septembre 2009 et modèle de simulation INFRAS (2009).

Les taux de réalisation indiqués pour le domaine des assistantes parentales doivent être pondérés par les informations fournies par la Fédération d'Accueil familial de jour du canton de Fribourg (état décembre 2009), selon lesquelles il n'y a actuellement pas de listes d'attente dans le domaine de l'accueil familial de jour. De manière générale, la Fédération indique que l'accueil familial de jour arrive à répondre à la presque totalité des demandes formulées. Toutefois, le district de la Sarine se trouve dans une situation plus « serrée ». L'accueil familial de jour de la Sarine a actuellement des difficultés à répondre à la demande, particulièrement pour les 0-2 ans.

L'absence de listes d'attente dans le domaine de l'accueil familial de jour (à l'exception de la Sarine) souligne le fait que les potentiels de demande fournis par le modèle de simulation sont à interpréter comme des ordres de grandeur indiquant la direction à suivre dans le développement des offres d'accueil à long terme.

### 3.3.3. TAUX DE COUVERTURE

Par taux de couverture, on entend le quotient entre le nombre d'enfants accueillis à un moment donné (effectivement ou potentiellement) et le nombre d'enfants vivant dans le canton.

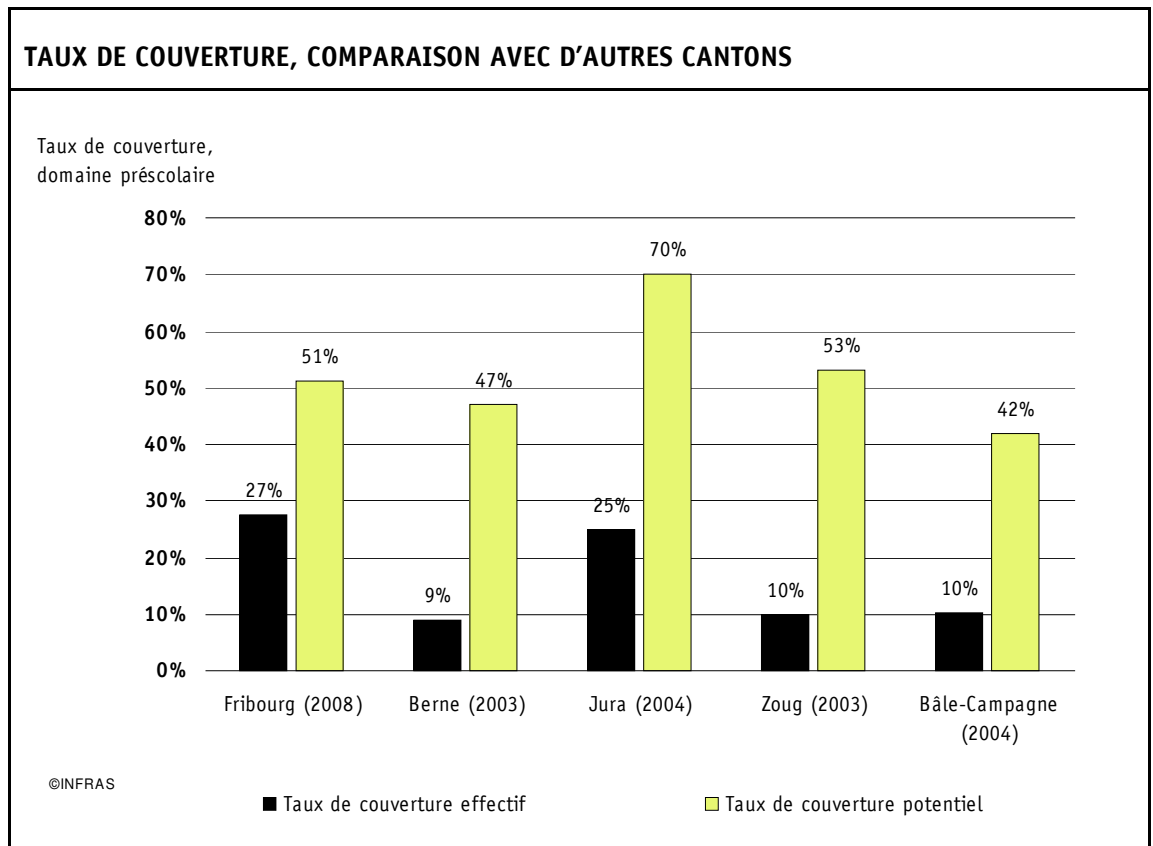
Selon les données fournies par le SEJ, 2'356 enfants sont accueillis par des **assistantes parentales** dans le canton de Fribourg (données pour l'année 2008) et environ la moitié d'entre eux sont d'âge préscolaire (=1'178 enfants).

Dans le domaine des **crèches**, on ne dispose pas de chiffres sur les enfants accueillis. Le nombre d'enfants est estimé grâce au nombre de places d'accueil offertes par les crèches et au taux d'occupation moyen de 2.6 enfants par place. Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, le canton de Fribourg dispose de 1'070 places de crèches ce qui équivaut à environ 2'780 enfants gardés.

Le taux de couverture actuel du canton de Fribourg s'obtient en additionnant les enfants d'âge préscolaire gardés par les assistantes parentales et ceux gardés dans des crèches, puis en divisant ce total par le nombre d'enfants âgés entre 0 et 4 ans vivant dans le canton. Les résultats de ces estimations sont indiqués dans la figure suivante, en comparaison avec d'autres cantons.

Dans le canton de Fribourg, le taux de couverture potentiel s'élève à 51% dans le domaine préscolaire. La part des enfants d'âge préscolaire réellement accueillis dans des crèches ou par des assistantes parentales est estimée à 27% (état au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Ce taux de couverture est relativement élevé par rapport à d'autres cantons. Le canton le plus proche est celui du Jura (25%).

En comparant le taux de couverture du canton de Fribourg avec ceux des autres cantons, il faut rappeler que les études dont ils proviennent datent de différentes années. L'offre d'accueil des cantons observés s'est sûrement développée depuis et l'écart avec le canton de Fribourg est probablement moindre que ne le laisse paraître la figure 4.



**Figure 4** Le taux de couverture du domaine préscolaire comprend les enfants d'âge préscolaire accueillis en crèches ou par des assistantes parentales (état au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Sources Fribourg : Statistique sur l'accueil de la petite enfance dans le canton de Fribourg et statistique de l'accueil familial de jour (données fournies par le SEJ). Modèle de simulation INFRAS (2009). Sources autres cantons : Étude INFRAS 2005: Familienergänzende Kinderbetreuung im Kanton Basel-Landschaft.

### 3.4. SCÉNARIO « PRIX COÛTANT »

Dans le scénario de base, les potentiels de demande ont été calculés sur la base d'une estimation des prix payés actuellement par les ménages fribourgeois en fonction d'un revenu moyen. Dans ce chapitre, nous présentons les résultats d'une simulation se basant sur les prix que devraient payer les familles si les crèches et les assistantes parentales facturaient leurs prestations pour une demi-journée de garde au prix coûtant.

Le tableau suivant permet de comparer les prix employés dans le scénario de base et dans le scénario « prix coûtant ». Pour calculer le prix coûtant d'une demi-journée en crèche et d'une demi-journée auprès d'une assistante parentale, nous avons eu recours au rapport du Prof. A. Boutat (2009). Les auteurs de cette étude ont analysé en détails les charges financières d'un échantillon de crèches, d'écoles maternelles et d'associations d'accueil de jour. Selon ce rapport, le coût moyen standard total d'une crèche se monte à

8.37 CHF par heure, celui d'une assistante parentale à 7.96 CHF par heure<sup>15</sup>. Pour estimer le prix coûtant d'une demi-journée de garde, nous avons multiplié ces tarifs horaires par cinq<sup>16</sup>.

<b>PRIX PAYÉS PAR LES PARENTS DANS LES SCÉNARIOS DE BASE ET « PRIX COÛTANT »</b>		
	<b>Scénario de base</b>	<b>Scénario « prix coûtant »</b>
Prix ½ journée crèche (FRS)	21	42
Prix ½ journée assistante parentale (FRS)	25	40

**Tableau 8** Sources scénario de base: Fédération des crèches et garderies fribourgeoises, Fédération fribourgeoise d'accueil familial de jour. Source scénario « prix coûtant » : Boutat et al. (2009).

Comme le montre le tableau 9, la probabilité qu'un ménage choisisse la crèche comme forme de garde diminuerait nettement dans les districts fribourgeois si les ménages devaient s'acquitter du prix coûtant quel que soit leur revenu (baisse de 35% à 20% dans le canton de Fribourg). La probabilité qu'un ménage choisisse de faire garder ses enfants par des assistantes parentales passerait, elle, de 16% à 14% en moyenne dans le canton de Fribourg.

<b>PROBABILITÉS DE CHOIX DES MÉNAGES AVEC ENFANT(S) 0-4 SELON DEUX SCÉNARIOS (RÉSULTATS 2008)</b>				
<b>District</b>	<b>Crèches</b>		<b>Assistants parentales</b>	
	<b>Base</b>	<b>« prix coûtant »</b>	<b>Base</b>	<b>« prix coûtant »</b>
Broye	32%	17%	17%	15%
Glâne	31%	17%	17%	15%
Gruyère	37%	20%	16%	15%
Lac-See	29%	15%	14%	11%
Sarine-Saane	41%	24%	16%	15%
Singine-Sense	28%	14%	13%	10%
Veveyse	38%	21%	17%	15%
<b>Canton Fribourg</b>	<b>35%</b>	<b>20%</b>	<b>16%</b>	<b>14%</b>

**Tableau 9** Aide à la lecture : Dans le scénario de base, 35% des ménages avec enfants entre 0-4 ans domiciliés dans le canton de Fribourg choisiraient la crèche pour garder leurs enfants par rapport à une solution purement privée. Cette probabilité tomberait à 20% dans un scénario « prix coûtant ». Source : Résultats du modèle de simulation, INFRAS (2009).

15 Pour d'avantage d'informations concernant le mode de calcul de ces coûts-horaires, veuillez vous référer au rapport du Prof. Boutat (2009).

16 La durée d'une demi-journée de garde a été fixée à cinq heures sur la base d'études réalisées pour d'autres cantons (p.ex. pour le canton de Bâle-Campagne en 2005) ainsi qu'en regard des informations fournies par le rapport Boutat (2009) sur le volume d'activité des crèches.

Le fait que les probabilités de choisir une AP ne diminuent pas aussi fortement que celles de choisir une crèche dans le scénario « prix coûtant » s'explique par un effet de prix croisé. Dans le modèle de simulation, la demande en crèche est influencée non seulement par le prix des crèches, mais aussi par celui des assistantes parentales et inversement. Le scénario « prix coûtant » fait ressortir clairement cet effet de prix croisé : La hausse du prix des AP conduit certes à une baisse de la demande, mais le prix des crèches augmentant plus fortement, la baisse de la demande en AP est freinée.

Le scénario « prix coûtant » aurait pour conséquence de faire baisser la demande totale en structures d'accueil dans le domaine préscolaire de 51% à 34% dans le canton de Fribourg. L'influence de cette baisse sur le nombre de places d'accueil demandées est illustrée dans le tableau suivant. A noter qu'on parle du nombre de places au niveau des crèches et du nombre d'AP pour les assistantes parentales. Par rapport au scénario de base, le scénario « prix coûtant » conduirait à une baisse du nombre de places de crèches demandées de 880 places (de 1'970 à 1'090 places). Au niveau des assistantes parentales, le nombre d'AP demandées diminuerait, lui, de 90 AP (de 660 à 570).

<b>NOMBRE DE PLACES ET D'AP DEMANDEES SELON DEUX SCENARIOS (RESULTATS 2008)</b>				
<b>District</b>	<b>Crèches (nbre places)</b>		<b>Assistants parentales (nbre AP)</b>	
	<b>Base</b>	<b>« prix coûtant »</b>	<b>Base</b>	<b>« prix coûtant »</b>
Broye	170	90	70	60
Glâne	140	70	60	50
Gruyère	340	190	120	100
Lac-See	190	100	70	50
Sarine-Saane	780	450	220	210
Singine-Sense	230	120	80	60
Veveyse	120	70	40	40
<b>Canton FR</b>	<b>1'970</b>	<b>1'090</b>	<b>660</b>	<b>570</b>

**Tableau 10** Aide à la lecture : Dans le scénario de base, la demande en places de crèches pour les enfants de 0 à 4 ans s'élève à 1'970 dans le canton de Fribourg. Dans le scénario « prix coûtant », le nombre de places demandées ne serait plus que de 1'090. Au niveau des assistantes parentales, le nombre d'AP demandées passerait de 660 à 570. Source : Résultats du modèle de simulation, INFRAS (2009).

Dans le scénario « prix coûtant », la demande en crèches et assistantes parentales des familles fribourgeoises avec enfant(s) d'âge préscolaire demeure supérieure à l'offre disponible, et ce même si dans ce scénario les familles supportent l'entier des coûts de garde. Pour rappel, l'offre en places de crèches dans le canton est de 1'070 au 1<sup>er</sup> janvier 2009 (voir sous-chapitre 3.3.1). Dans le domaine des crèches, l'offre couvre presque la

demande dans le scénario de prix coûtant. Au niveau des assistantes parentales, les potentiels de demande dépassent nettement l'offre dans les deux scénarios (offre actuelle d'environ 300 AP pour le domaine préscolaire).

## 4. CONCLUSIONS

### Cadre de l'étude

En appliquant à la réalité fribourgeoise la méthode développée dans le cadre du projet « Krippen und Tagesfamilien in der Schweiz. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale », la présente étude a permis :

- › d'évaluer les potentiels de demande en crèches et assistantes parentales des ménages fribourgeois avec enfant(s) d'âge préscolaire dans les sept districts fribourgeois et
- › de fournir au canton de Fribourg des informations de base pour la planification du développement de l'accueil de la petite enfance en comparant les potentiels de demande obtenus avec l'offre d'accueil disponible actuellement dans le canton.

Le modèle de simulation employé pour estimer les potentiels de demande se base sur de nombreuses variables démographiques et socioéconomiques des ménages fribourgeois ainsi que sur les caractéristiques de l'offre de garde actuelle<sup>17</sup>. Les potentiels de demande estimés doivent par conséquent toujours être interprétés à la lumière des conditions cadres actuelles.

### Potentiels de demande

L'étude arrive à la conclusion que 51% des ménages fribourgeois avec enfants entre 0 et 4 ans sont susceptibles d'avoir une demande en crèches et assistantes parentales d'environ 2 jours par semaine. La demande en crèches est supérieure à celle en assistantes parentales (35% contre 16%).

Les chiffres obtenus pour le canton de Fribourg sont comparables avec ceux d'autres cantons :

- › Dans le canton de **Berne** (résultats pour 2003), la probabilité de choix des ménages avec enfants d'âge préscolaire est de 47% (crèches et assistantes parentales étant à égalité).
- › Selon une étude pour le canton de **Zoug** (résultats pour 2003), 62% des ménages zougais avec enfants entre 0 et 4 ans sont susceptibles de choisir une forme d'accueil extrafamilial (49% choisiraient la crèche, 13% les assistantes parentales).

<sup>17</sup> La liste complète des facteurs d'influence pris en compte dans le modèle ainsi que les valeurs utilisées pour le canton de Fribourg se trouvent dans l'annexe de ce rapport.

- › Pour le canton du **Jura** (résultats pour 2004), la probabilité que les ménages avec enfant(s) d'âge préscolaire choisissent une forme d'accueil extrafamilial est de 35% pour les crèches et 35% pour les assistantes parentales.
- › L'étude réalisée pour le canton de **Bâle-Campagne** (résultats pour 2004) a montré que 42% des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans ont une demande de garde extrafamiliale (23% choisiraient les crèches et 19% les assistantes parentales).

Les probabilités de choix des ménages fribourgeois sont dans un même ordre de grandeur d'un district à l'autre, mais on note tout de même quelques différences. Les probabilités de choix les plus faibles se retrouvent dans le district de la Singine (28% crèches et 13% assistantes parentales) ; un district essentiellement germanophone où la part des ménages de nationalité étrangère est relativement faible et le pourcentage de familles où la mère a un taux d'activité professionnelle d'au moins 50% est peu élevé par rapport aux autres districts<sup>18</sup>. A l'opposé, les ménages résidant dans le district de la Sarine ont les probabilités de choix les plus élevées, en particulier dans le domaine des crèches (41%). Le district de la Sarine est francophone et majoritairement urbain. C'est le district avec le plus haut pourcentage de ménages dans lesquels la mère dispose d'une formation universitaire (ou équivalente) et également celui avec le plus de mères exerçant une activité professionnelle à un taux élevé.

### Écarts entre offre et demande

Les potentiels de demande estimés pour le canton de Fribourg ont montré qu'il existe un écart important entre l'offre d'accueil disponible et la demande. Cet écart subsiste même dans le cadre d'un scénario dit de « prix coûtant », dans lequel les familles paient le prix coûtant pour une demi-journée de garde en crèche ou auprès d'une assistante parentale.

Dans le scénario de base, l'offre actuelle en places de crèches couvre environ 54% des potentiels de demande (état au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Au niveau des assistantes parentales, le taux de réalisation se monte à 46%.

Actuellement, environ 27% des enfants d'âge préscolaire disposent d'une place d'accueil (crèche ou assistante parentale) dans le canton de Fribourg. Le taux de couverture potentiel s'élève, lui, à 51%. Par rapport aux autres cantons pour lesquels on dispose de résultats, l'écart entre offre et demande semble moins grand à Fribourg. Il faut cependant noter que

<sup>18</sup> Les valeurs des différentes variables sont indiquées pour chaque district dans l'annexe de ce rapport.

les taux de couverture des autres cantons (BE, BL, JU et ZG) proviennent d'études plus anciennes. L'offre d'accueil des cantons observés s'est sûrement développée depuis et l'écart avec le canton de Fribourg est probablement moindre.

Les différences notées entre les districts au niveau des potentiels de demande sont également présentes au niveau de l'offre. Dans le domaine des crèches, le district de la Sarine a certes les potentiels de demande les plus élevés (41% des ménages choisiraient la crèche comme forme de garde), mais également l'offre la plus étoffée (taux de réalisation de 86% au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Au niveau des assistantes parentales, les taux de réalisation les plus élevés se trouvent dans les districts de la Broye, de la Glâne, du Lac et de la Singine (entre 59% et 63%). Dans certains de ces districts (Broye, Glâne et Singine), l'offre en places de crèches est par contre loin de répondre aux potentiels de demande. Ces différences seront à prendre en considération lors des prochaines étapes de développement des structures d'accueil.

**Concernant le développement des structures d'accueil, il faut rappeler que les résultats livrés par l'étude constituent une limite supérieure des potentiels de demande effectifs. Ils sont donc à interpréter comme des ordres de grandeur, indiquant d'une part la direction à suivre dans le développement des offres d'accueil et d'autre part les districts dans lesquels un tel développement est le plus attendu.**

En conclusion, le présent rapport fournit une base de discussion pour la planification du développement des structures d'accueil de la prime enfance dans le canton de Fribourg. Lors de ce développement par étape, il serait important de contrôler l'évolution des potentiels de demande, étant donné que ces potentiels dépendent en grande partie de l'offre d'accueil présente. Par ailleurs, des changements intervenant au niveau de l'accueil extrascolaire peuvent également faire évoluer la situation dans le domaine de la petite enfance, par exemple parce que la création de structures d'accueil extrascolaire « libère » des places d'accueil dans les crèches et auprès des assistantes parentales, occupées jusque là par des écoliers et des écolières.

## ANNEXE

### LISTE DES VARIABLES DU MODÈLE PRÉSCOLAIRE

L'estimation des potentiels de demande dans le domaine préscolaire se base sur un modèle économétrique développé par INFRAS, l'institut Mecop et le bureau Tassinari Beratungen dans le cadre du PNR52. Le modèle économétrique réalisé lors de ce projet a permis de déterminer les variables significatives dans le choix d'une forme de garde (crèches et assistantes parentales). Ces variables sont regroupées en quatre catégories : démographiques, socioéconomiques, relatives à la forme de garde actuelle et relatives à l'offre de garde proposée. Les tableaux suivants indiquent les valeurs adoptées pour les districts fribourgeois dans la présente étude.

#### VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES

Dans le modèle économétrique, quatre variables démographiques se sont avérées significatives :

› **Nationalité étrangère d'un des deux parents :**

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans du district x dans lesquels l'un des deux parents est de nationalité étrangère.
- › Source : OFS, recensement fédéral.

› **Enfant(s) supplémentaire(s) entre 5 et 12 ans :**

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans du district x, dans lesquels vivent aussi des enfants entre 5 et 12 ans.
- › Source : OFS, recensement fédéral.

› **Enfant(s) supplémentaire(s) entre 13 et 18 ans :**

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans du district x, dans lesquels vivent aussi des enfants entre 13 et 18 ans.
- › Source : OFS, recensement fédéral.

› **Âge de la mère :**

- › Opérationnalisation : Âge moyen de la mère dans les ménages avec des enfants entre 0 et 4 ans du district x.
- › Source : OFS, recensement fédéral.

Le tableau 11 indique les valeurs de ces variables pour les 7 districts fribourgeois et le canton de Fribourg :

<b>VARIABLES DÉMOGRAPHIQUES DES MÉNAGES AVEC ENFANTS 0–4 (ANNÉE 2000)</b>				
<b>Région</b>	<b>Nat. étrangère en %</b>	<b>Enfants supp. 5–12 en %</b>	<b>Enfants supp. 13–18 en %</b>	<b>Âge mère en années</b>
Broye	17.28%	45.11%	6.27%	31.83
Glâne	20.66%	50.74%	7.15%	31.93
Gruyère	23.36%	42.78%	6.54%	32.01
Lac-See	22.74%	40.08%	4.64%	32.67
Sarine-Saane	28.86%	41.98%	5.61%	32.44
Singine-Sense	13.64%	42.91%	3.50%	32.09
Veveyse	20.18%	45.76%	6.47%	32.70
Canton FR	22.81%	43.21%	5.58%	32.26

**Tableau 11** Aide à la lecture : En 2000, dans le district de la Broye, 17.28% des ménages avec des enfants entre 0–4 ans ont un des deux parents de nationalité étrangère ; dans 45.11% des ménages avec des enfants entre 0 et 4 ans vivaient aussi des enfants entre 5 et 12 ans et dans 6.27% des enfants entre 13 et 18 ans. En moyenne, la mère de ces ménages avec enfants entre 0 et 4 ans était âgée de 31.83 ans. Source : OFS 2004, recensement fédéral 2000.

## VARIABLES SOCIOÉCONOMIQUES

Dans le modèle économétrique, six variables socioéconomiques se sont avérées significatives :

› **Mère avec formation universitaire**<sup>19</sup> :

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans du district x, dans lesquels la mère a une formation universitaire.
- › Source : OFS, recensement fédéral.

› **Taux d'activité professionnel de la mère égal/supérieur à 50%** :

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans du district x, dans lesquels la mère a une activité professionnelle de 50% et plus.
- › Source : OFS, recensement fédéral.

› **Revenu du ménage** :

- › Opérationnalisation : Revenu mensuel brut des ménages avec enfant(s) en milliers de francs.

<sup>19</sup> Parmi les formations universitaires nous comptons aussi les formations obtenues dans des hautes écoles et des hautes écoles spécialisées.

› Source : Données du Service cantonal des contributions concernant le revenu imposable des contribuables fribourgeois avec enfant(s) et estimation d'INFRAS du revenu brut<sup>20</sup>.

› **Horaire de travail irrégulier du père :**

› Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans, dans lesquels le père n'a pas un travail de jour normal<sup>21</sup>.

› Source : Sondage auprès des ménages ; permet de différencier uniquement entre régions francophones/italophones et germanophones de Suisse.

› **Niveau d'urbanisation (urbain/rural) :**

› Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans vivant dans une commune rurale du district x.

› Source : OFS, recensement fédéral. L'OFS répartit les communes suisses en quatre catégories (1=ville-centre d'une agglomération, 2=autres communes d'agglomération, 3=ville isolée, 4=commune rurale). Les communes des catégories 1, 2 et 3 sont considérées comme urbaines.

› **Région linguistique :**

› Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans vivant dans une commune francophone du district x.

› Source : OFS, recensement fédéral.

Le tableau 12 indique les valeurs de ces variables pour les 7 districts fribourgeois et le canton de Fribourg :

<sup>20</sup> Selon la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises (bulletin de janvier 2007) le revenu imposable représente env. 72.5% du total des revenus dans le canton de Fribourg.

<sup>21</sup> Par « travail de jour normal » nous entendons une activité professionnelle qui suit un horaire du lundi au vendredi, entre 8 et 17 heures environ.

VARIABLES SOCIOÉCONOMIQUES DES MÉNAGES AVEC ENFANTS 0-4 (ANNÉE 2000/2004/2006)						
District	Form. univ. de la mère en % Année 2000	Activ. prof. mère >=50% en % Année 2000	Revenu mensuel brut en 1'000 Année 2006	Père n'a pas de travail de jour normal en % Année 2004	Part des ménages dans commune rurale Année 2000	Part des ménages dans commune franc. Année 2000
Broye	5.00%	21.37%	6.76	16.15%	100%	100%
Glâne	3.91%	22.59%	6.76	16.15%	100%	100%
Gruyère	5.66%	23.83%	6.76	16.15%	44%	98%
Lac-See	6.99%	21.14%	6.76	12.22%	84%	33%
Sarine-Saane	13.36%	25.14%	6.76	16.15%	10%	100%
Singine-Sense	4.75%	14.73%	6.76	12.22%	40%	0%
Veveyse	7.14%	23.27%	6.76	16.15%	35%	100%
Canton FR	8.21%	22.29%	6.76	--	45%	77%

**Tableau 12** Aide à la lecture : Dans le district de la Broye, dans 5% des ménages avec des enfants entre 0 et 4 ans, la mère a une formation universitaire (ou équivalente). Dans 21.37% des ménages la mère travaille à 50% et plus. Le revenu moyen des ménages avec enfants est de 6'760 francs par mois et dans 16.15% des cas le père n'a pas un travail de jour normal. Le district est à considérer comme rural et francophone (100% des ménages y vivant résident dans une commune de type rural ou la population parle majoritairement le français). Source : OFS (recensement 2000), Office cantonal des contributions, sondages.

## VARIABLES CONCERNANT LA SITUATION DE GARDE ACTUELLE

Dans le modèle économétrique, trois variables relatives à la situation de garde actuelle se sont avérées significatives :

### › Garde des enfants assurée principalement par le père :

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans, dans lesquels le père assure la garde des enfants autant ou davantage que la mère.
- › Source : Sondages auprès des ménages ; permet de différencier uniquement entre régions francophones/italophones et germanophones de Suisse.

### › Garde des enfants assurée principalement par les parents:

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans, dans lesquels les parents assurent la plus grande partie de la garde des enfants.
- › Source : Sondages auprès des ménages.

› **Garde des enfants assurée principalement par de la parenté et/ou des amis :**

- › Opérationnalisation : Part des ménages avec enfant(s) entre 0 et 4 ans, dans lesquels la parenté et/ou des amis assurent la plus grande partie de la garde des enfants.
- › Source : Sondage auprès des ménages ; permet de différencier uniquement entre régions francophones/italophones et germanophones de Suisse.

Le tableau 13 indique les valeurs de ces variables pour les 7 districts fribourgeois :

<b>VARIABLES CONCERNANT LA SITUATION DE GARDE ACTUELLE, MÉNAGES AVEC ENFANTS 0-4 (ANNÉE 2004)</b>			
<b>District</b>	<b>Garde assurée maj. par le père en % Année 2004</b>	<b>Garde assurée maj. par les parents en % Année 2004</b>	<b>Garde assurée maj. par parenté/amis en % Année 2004</b>
Broye	12.69%	50.00%	22.31%
Glâne	12.69%	50.00%	22.31%
Gruyère	12.69%	48.28%	22.31%
Lac-See	7.10%	68.21%	20.74%
Sarine-Saane	12.69%	48.28%	22.31%
Singine-Sense	7.10%	64.18%	20.74%
Veveyse	12.69%	48.28%	22.31%

**Tableau 13** Aide à la lecture : Dans le district de la Broye, la garde des enfants entre 0 et 4 ans est assurée majoritairement par le père dans 13% des ménages, dans 50% des ménages par les deux parents et dans 22% par de la parenté et/ou des amis. Source : sondages.

## VARIABLES RELATIVES À L'OFFRE D'ACCUEIL

Dans le modèle économétrique, huit variables relatives à l'offre d'accueil se sont avérées significatives.

› **Prix pour ½ journée en crèche :**

- › Opérationnalisation : Prix moyen payé par les parents pour ½ journée en crèche. Contrairement au modèle original, le prix de la demi-journée en crèche inclut le repas de midi.
- › Source: Recommandations de tarifs de la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises. Ces tarifs sont basés sur le revenu brut des ménages. Le prix moyen a été estimé à partir du revenu brut des ménages.

› **Prix pour ½ journée chez une assistante parentale :**

- › Opérationnalisation : Prix moyen payé par les parents pour ½ journée chez une assistante parentale, sans repas de midi.
- › Source : Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour.

› **Taux d'encadrement crèches :**

- › Opérationnalisation : Nombre d'enfants gardés en moyenne par un(e) éducateur/-trice dans une crèche fribourgeoise. Moyenne des différents groupes d'âge : 0-2 ans -> 4 enfants par poste, 2-4 ans -> 6 enfants par poste, 4-6 ans -> 8 enfants par poste.
- › Source : Normes et recommandations cantonales sur les structures d'accueil de l'enfance (mise à jour novembre 2008).

› **Taux d'encadrement assistantes parentales :**

- › Opérationnalisation : Nombre d'enfants gardés en moyenne par une assistante parentale.
- › Source : Estimation basée sur les données fournies par la Fédération Fribourgeoise d'accueil familial de jour (annexe D transmise par le SEJ en mars 2009).

› **Distance entre le domicile de l'enfant et la crèche :**

- › Opérationnalisation : Distance en 5 minutes entre le domicile et la crèche, indépendamment du mode de déplacement.
- › Source : Service de l'enfance et de la jeunesse.

› **Distance entre le domicile de l'enfant et celui de l'assistante parentale :**

- › Opérationnalisation : Distance en 5 minutes entre le domicile de l'enfant et celui de l'assistante parentale, indépendamment du mode de déplacement.
- › Source : Service de l'enfance et de la jeunesse.

› **Ouverture des assistantes parentales le week-end :**

- › Opérationnalisation : Part des assistantes parentales qui accueillent des enfants au moins 1 jour le week-end.
- › Source: Entretiens téléphoniques (mars 2009) avec la Fédération d'accueil familial de jour (M. Audemars) et les associations d'accueil de la Sarine et de la Basse-Broye. Théoriquement toutes les assistantes parentales peuvent garder des enfants le week-end. Cette pratique n'est cependant pas encouragée dans le canton de Fribourg. Elle reste limitée à des cas d'urgence. Nous avons donc utilisé une valeur de 20% pour le modèle fribourgeois (au lieu des 80% employés dans les autres cantons).

› **Délai de réservation pour les assistantes parentales :**

- › Opérationnalisation : Part des assistantes parentales demandant un délai de réservation d'un mois.
- › Source: Entretiens téléphoniques (mars 2009) avec la Fédération d'accueil familial de jour (M. Audemars) et les associations d'accueil de la Sarine et de la Basse-Broye. Idéalement, les assistantes parentales ont un délai de réservation d'un mois (tout en offrant une certaine flexibilité dans le choix des jours). Dans la pratique cependant, la flexibilité de l'accueil est de mise, raison pour laquelle nous nous basons sur une valeur de 50% (au lieu des 90% employés dans les autres cantons).

Le tableau 14 indique les valeurs de ces variables pour le canton de Fribourg (tous les districts ont les mêmes valeurs) :

<b>VARIABLES RELATIVES À L'OFFRE, DOMAINE PRÉSCOLAIRE</b>	
<b>Variable</b>	<b>Valeur</b>
Prix ½ journée en crèche	21 FRS
Prix ½ journée assistante parentale	25 FRS
Taux d'encadrement crèches	6 enfants/pers.
Taux d'encadrement assistante parentale	4 enfants/pers.
Distance domicile – crèche	20 minutes
Distance domicile – assistante parentale	20 minutes
Ouverture week-end assistantes parentales	20%
Délai de réservation assistantes parentales	50%

**Tableau 14** Aide à la lecture : Dans le canton de Fribourg, le prix moyen payé par les parents pour ½ journée en crèche est de 21 francs, pour ½ journée chez une assistante parentale de 25 francs. Le taux d'encadrement des enfants est d'une personne de garde pour 6 enfants dans les crèches (moyenne des groupes d'âge) et d'une personne pour 4 enfants chez les assistantes parentales. En moyenne, les crèches et les assistantes parentales sont à 20 minutes du domicile de l'enfant. 20% des assistantes parentales sont disponibles le week-end. 50% des assistantes parentales demandent un délai de réservation d'un mois. Source : voir les explications pour chaque variable.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUTAT A. et al. 2009** : Évaluation du coût moyen des structures d'accueil fribourgeoises de la petite enfance. Version non publiée, septembre 2009.
- Bureau cantonal de l'égalité et de la famille et al. 2002** : Les accueils extrascolaires dans le canton de Fribourg. Besoins, offres et perspectives. Fribourg, juillet 2002.
- CONSEIL D'ÉTAT 2004** : Rapport No. 151 du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique familiale globale. 5 octobre 2004.
- FCGF Fédération des crèches et garderies fribourgeoises 2009** : Rapport annuel 2008. Avril 2009.
- INFRAS 2005**: Familienergänzende Kinderbetreuung im Kanton Basel-Landschaft. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale. Im Auftrag der Fachstelle für Familienfragen Basel-Landschaft.
- INFRAS, Mecop und Tassinari Beratungen 2005a**: Familienergänzende Kinderbetreuung in der Schweiz: Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale. Wissenschaftlicher Bericht zuhanden dem Schweizerischen Nationalfonds im Rahmen des NFP52 „Kindheit, Jugend und Generationenbeziehungen im gesellschaftlichen Wandel“. Juni 2005.
- INFRAS und Tassinari Beratungen 2005b**: Familienergänzende Kinderbetreuung im Kanton Bern. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale. Im Auftrag des Sozialamts des Kantons Bern.
- INFRAS und Tassinari Beratungen 2005c**: Familienergänzende Kinderbetreuung im Kanton Zug. Aktuelle und zukünftige Nachfragepotenziale. Im Auftrag des Sozialamts des Kantons Zug. Revidierte Version des Schlussberichtes. Zürich, August 2005.
- INFRAS und Tassinari Beratungen 2005d**: Structures d'accueil extrafamilial dans le canton du Jura: Potentiels de demande actuels et futurs. Sur mandat du Service de l'action sociale de la république et canton du Jura.
- SERVICE DES COMMUNES 1998** : Bulletin d'information no. 35. Législation cantonale sur les structures d'accueil de la petite enfance. Fribourg, 26 octobre 1998.